



Révision et extension du PPRI de la Bourbeuse

Réunion d'association des collectivités territoriales

Secteur D

Delle, le 6 décembre 2022



Ordre du jour

I. Contexte de la révision-extension du PPRI de la Bourbeuse

II. Présenter les méthodes d'élaboration des cartographies des aléas et des enjeux

III. Temps d'échange

Post-réunion

- Recueillir vos remarques et projets dans les zones d'enjeux
- **Échéance : début janvier**



Le plan de prévention du risque inondation

- **Document de planification urbaine qui réglemente l'utilisation des sols selon le risque inondation**

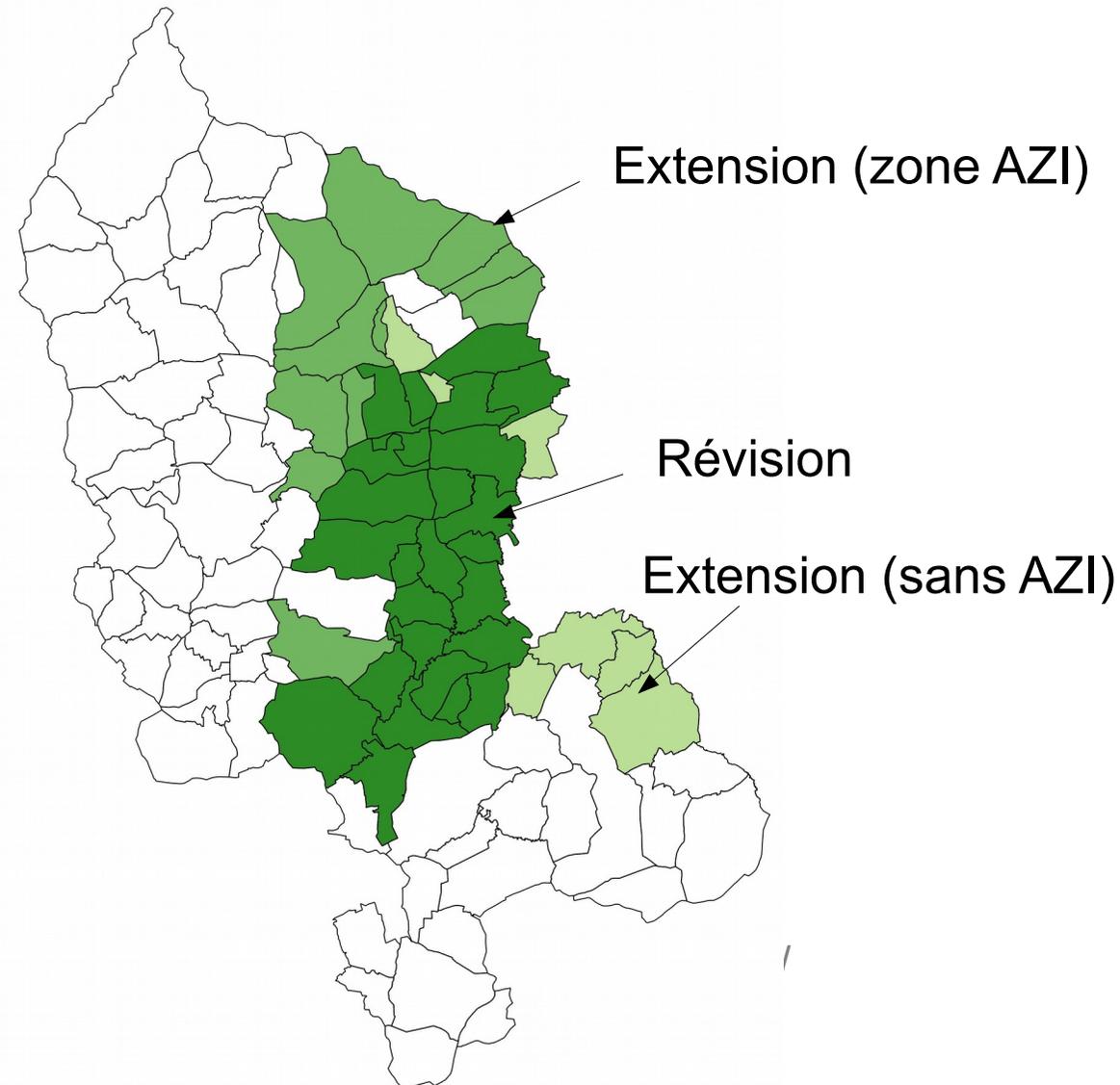
Objectifs :

- Ne pas exposer de nouveaux individus ou biens au danger
- Protéger les individus et biens déjà exposés
- Maintenir le libre écoulement et la capacité d'expansion des crues en préservant l'équilibre des milieux naturels
- Ne pas aggraver les phénomènes

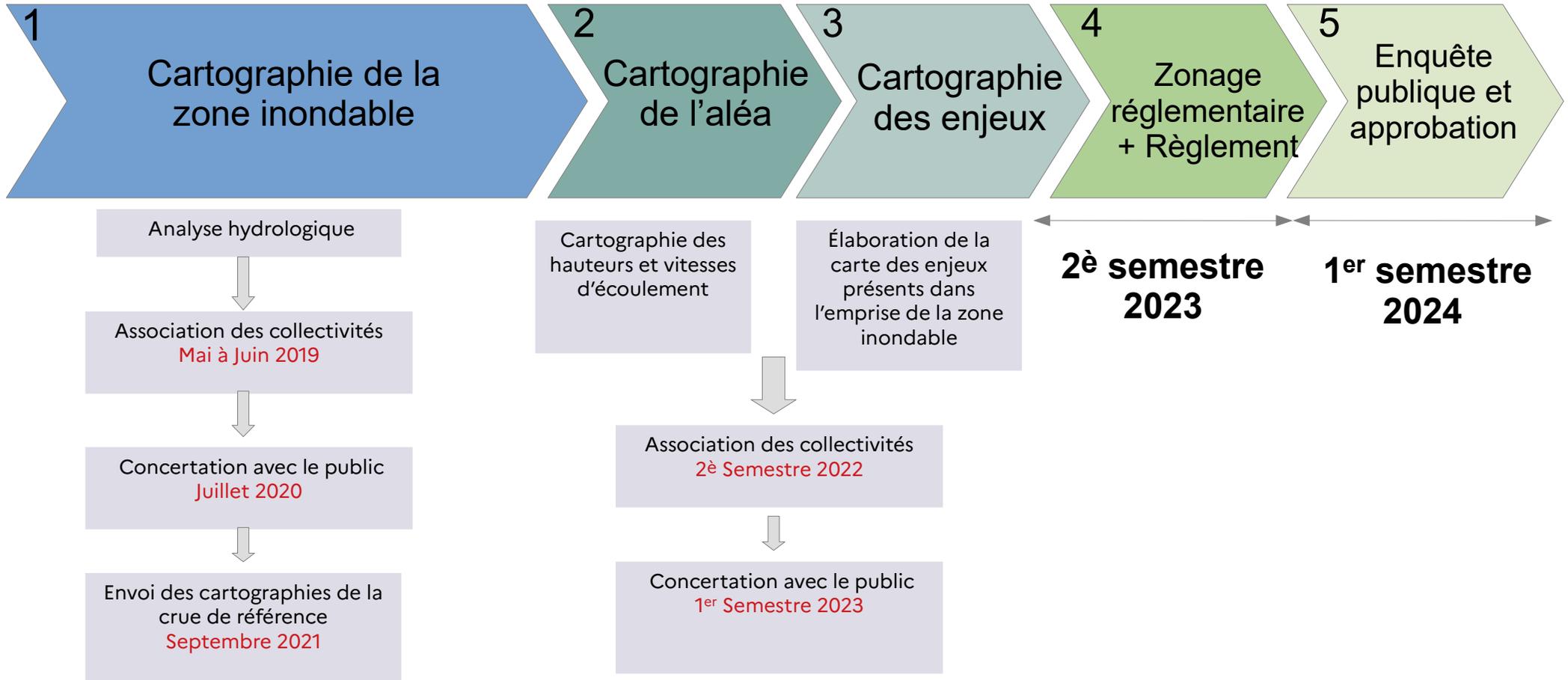


Contexte

- Territoire de Belfort : tête de bassin hydrographique – fortement impacté par le risque inondation
- PPRI Bourbeuse approuvé en 2002 : Ne couvre pas l'ensemble du bassin versant
- Procédure d'extension – révision :
 - › Extension en zone d'Atlas des zones inondables (AZI)
 - › Extension sans AZI
 - › Révision

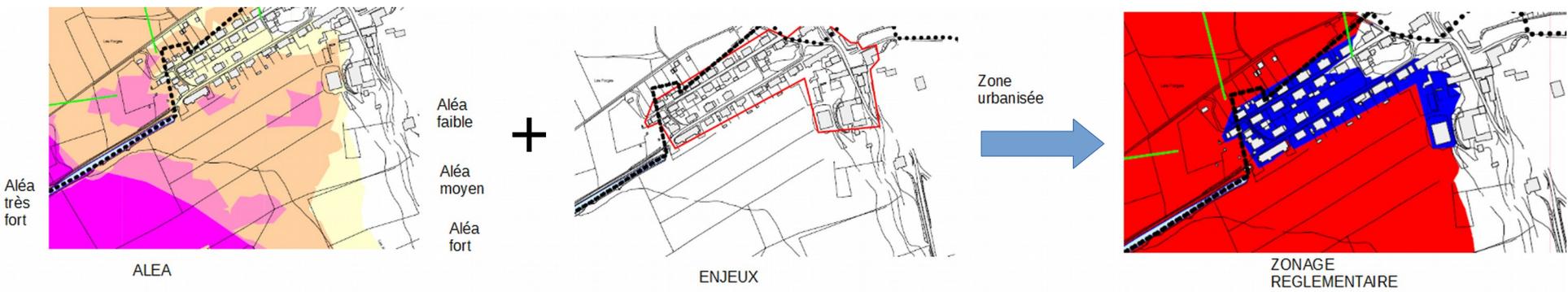


Étapes d'élaboration du PPRI de la Bourbeuse





Étapes d'élaboration du PPRI de la Bourbeuse



L'aléa retenu pour le PPRI est le phénomène centennal ou le plus fort phénomène connu si celui-ci est supérieur



4 secteurs d'études distincts

4 secteurs – 4 méthodologies pour la définition de l'aléa

Secteur A : affluents provenant des Vosges

- ✓ Reconstitution de l'enveloppe de la crue de 1990 et de la crue 100 ans à enveloppe maximale
- ✓ Analyse hydrogéomorphologique (avec MNT), Synthèse.

• Secteur B : Aval St Nicolas et Bourbeuse

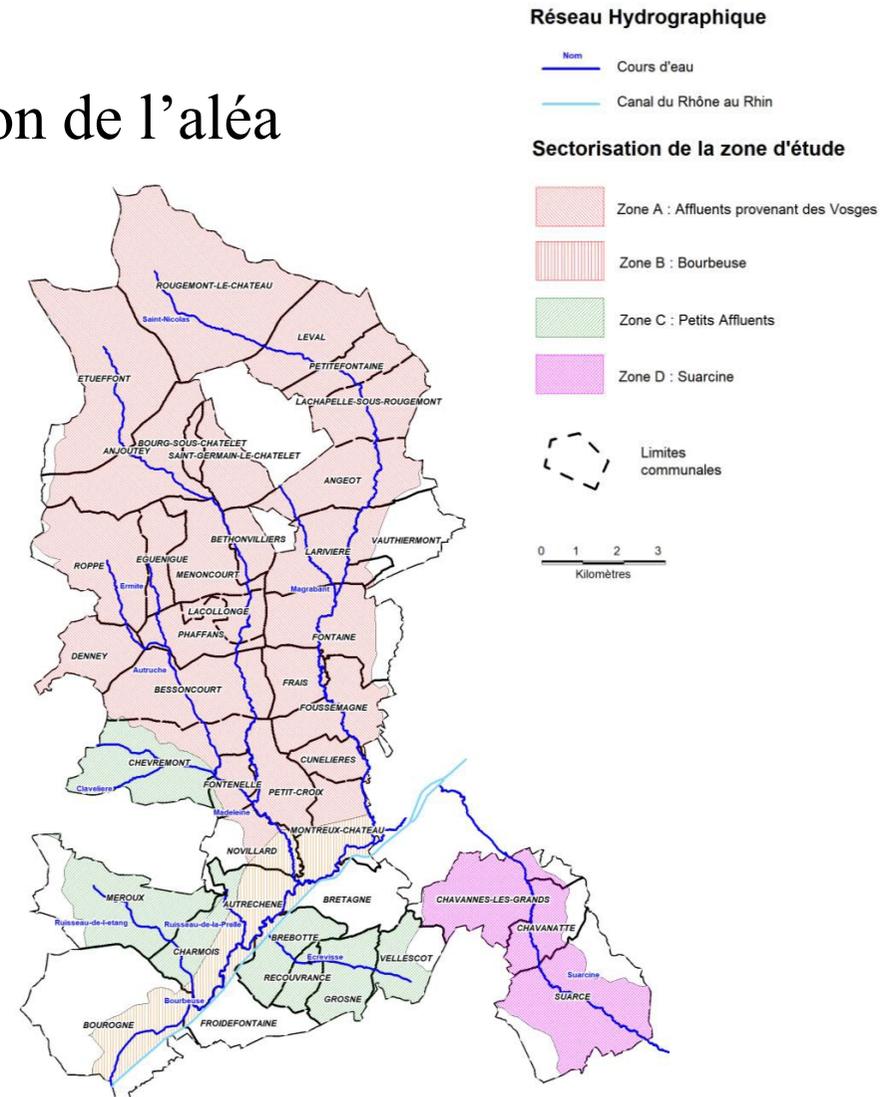
- ✓ Modélisation hydraulique, crue centennale (> 1990)

• Secteur C : petits affluents rives gauche et droite

- ✓ Analyse hydrogéomorphologique (avec MNT).
- ✓ Peu d'informations sur la crue de 1990 < Q100

• Secteur D : Suarçine

- ✓ Analyse hydrogéomorphologique





Cartographie de l'aléa

Secteur D – Emprise des zones inondables

Analyse hydrogéomorphologique

- Orthophotographies aériennes
- Visites de terrain

Reconstitution de la zone inondée



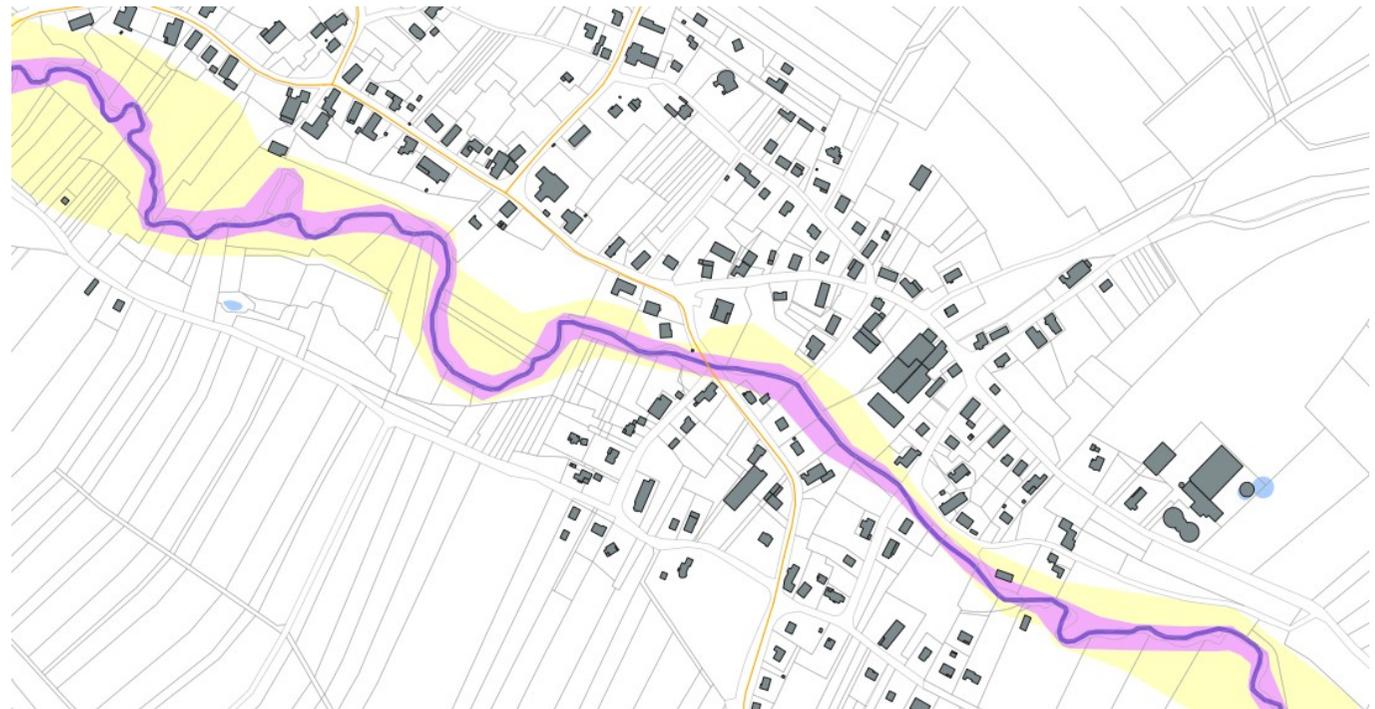
La cartographie de l'aléa

Phase 1 : définition de l'emprise des zones inondables pour les crues de référence

- **Aléa** : croisement des hauteurs et vitesses
- Issu de l'analyse hydrogéomorphologique :
 - Lit mineur et annexes hydrauliques : aléa fort
 - Lit majeur : aléa moyen

Aléa

- Aléa faible et moyen
- Aléa fort
- Aléa très fort





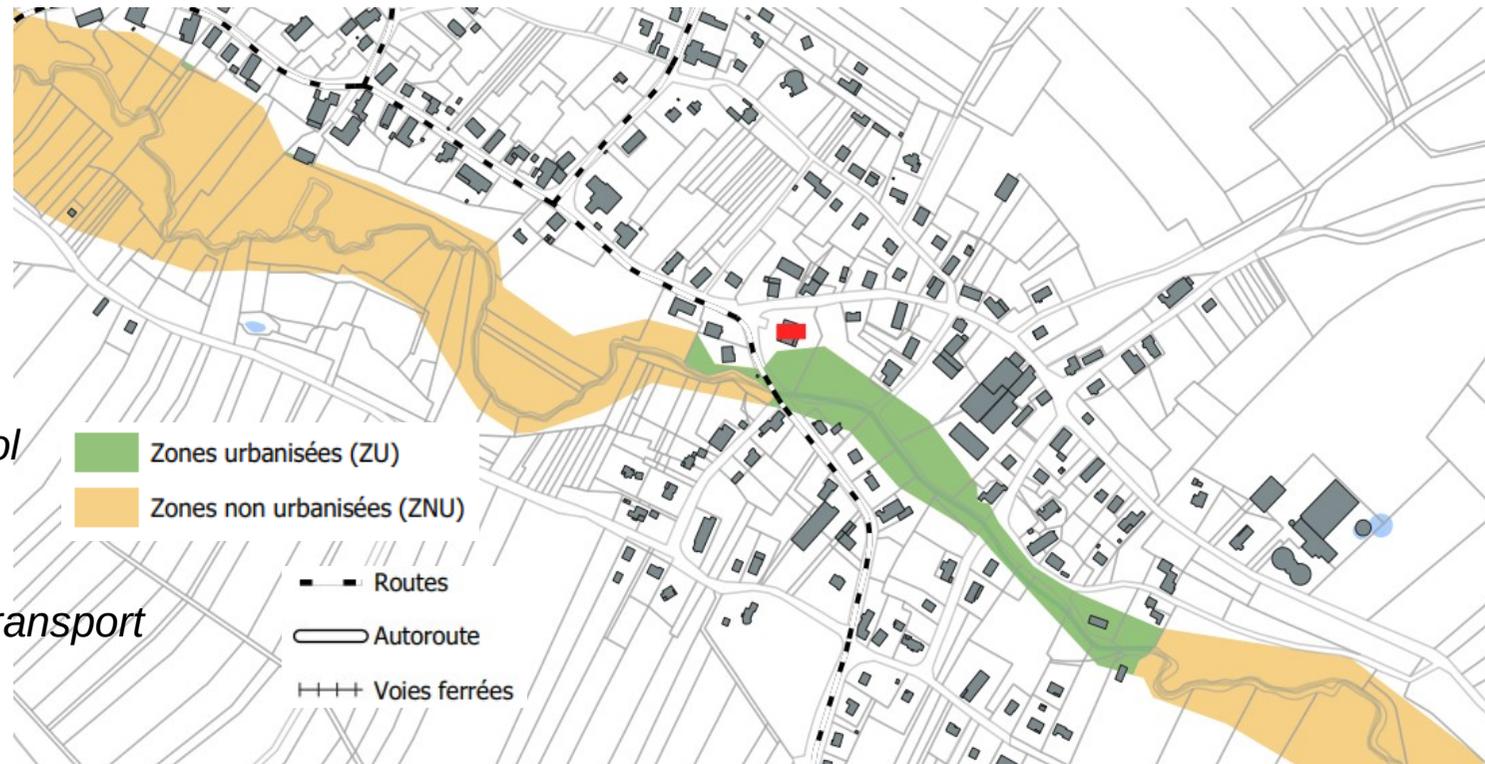
La cartographie des enjeux

Recensement :

- Bases de données,
- Photographies aériennes,
- Visites de terrain

➤ Trois types d'enjeux

- Surfaciques : *occupation du sol*



- Ponctuels : *gestion de crise, ERP, sites sensibles, ...*

Installations eau potable	ICPE
Gendarmerie / SDIS	Mairie
Enseignement / Crèche	Etablissements sensibles
ERP	Station d'épuration



Temps d'échange

Avez-vous des remarques ou des questions ?

Les remarques et questions pourront être prises en compte jusqu'au 4 janvier 2023

Une absence de réponse sera considérée comme une validation.